# CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2022

## CULTURE & MEDIATHEQUE

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ENTRE L'ASSOCIATION LETTRES FRONTIERE ET LA VILLE DE THONON-LES-BAINS**

L'association Lettres Frontière propose à la ville de Thonon-Les-Bains, partenaire historique financier, de renouveler sa collaboration pour les trois années à venir.

L'association Lettres Frontière développe un projet qui a pour cadre le bassin de vie constitué par la région Auvergne–Rhône–Alpes et la Suisse romande. Elle développe un courant d'échanges transfrontaliers organisé en réseau de nature à contribuer à la diffusion de la création littéraire francophone et de la production éditoriale des deux régions, auprès des institutions et des professionnels, ainsi que d'un large public.

Il est précisé que la ville de Thonon-les-Bains a versé une subvention annuelle de 4 500 € pour les exercices budgétaires 2020 à 2022.

Par la signature de cette convention, et en accord avec les objectifs de l'association, la ville de Thonon-Les-Bains renouvelle ainsi son soutien capital pour la pérennité des activités culturelles de l'association Lettres Frontière.

Sur proposition de Monsieur DORCIER, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :
- d'approuver le projet de convention présenté,
- et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.
-

Fin du document